

COMMENTAIRE DES RÉFÉRENDAIRES

Pour un parcours du bus 49 adéquat

La réalisation d'une nouvelle ligne de bus va dans le sens de la mobilité collective et les référendaires n'ont pas pour objectif de remettre en cause le principe de cette ligne 49 qui reliera Veyrier à la gare CEVA du Bachet via Troinex.

Pourquoi un référendum ?

Pour s'élever contre l'aberration que représenteraient les travaux nécessaires au passage de ce bus, dénaturant et réduisant pratiquement à néant les aménagements réalisés il y a 4 ans, tant du point de vue financier que sécuritaire. Ce sont 1'340 Veyrites, signataires du référendum, qui réfutent le choix du tracé fait par l'Office Cantonal des Transports, et ce, pour de multiples raisons.

La sécurité doit être une priorité sur un axe de mobilité douce

Le bus 49 emprunterait les chemins des Rasses et du Bois-Gourmand, chemins qui représentent l'axe principal de mobilité douce de notre commune, approuvé dans le cadre du Plan Directeur Communal. Cet axe est emprunté quotidiennement par des centaines d'enfants à vélo et à pied qui se rendent de façon sécurisée à l'école, au cycle de Pinchat ou au centre sportif du Grand-Donzel.

De plus, les ralentisseurs du chemin des Rasses devant être obligatoirement abaissés pour le passage des bus, la vitesse des automobilistes augmentera de façon significative. La sécurité des cyclistes et des nombreux promeneurs en sera ainsi fortement dégradée.

Conséquences écologiques du choix de ce tracé

Ces chemins communaux sont étroits et 7 zones de croisement devront être réalisées.



Position des 7 zones de croisement d'une longueur d'environ 30 m chacune.

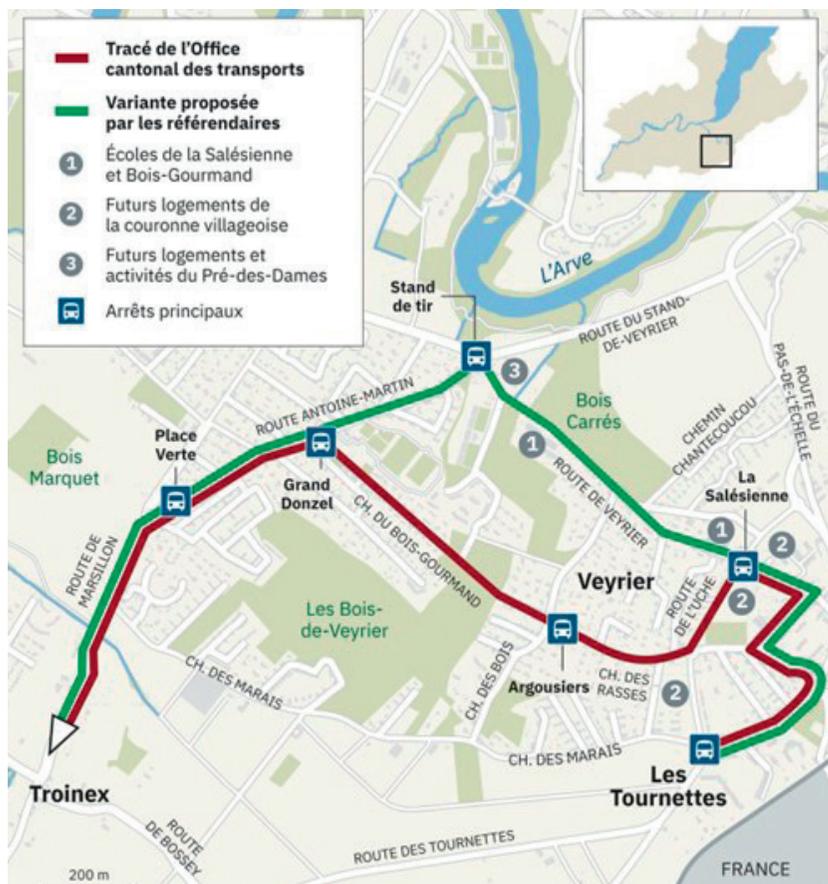
Ces zones nécessiteront l'abattage d'arbres et la réduction des trottoirs afin d'élargir la chaussée sur plus de 200 mètres. L'enlèvement d'arbres privera les usagers des bienfaits qu'ils apportent et va à l'encontre des priorités écologiques qui nous tiennent tous à cœur.

Conséquences financières

Un budget de CHF 396'000 sera gaspillé pour réaliser ces travaux qui vont diminuer, voire anéantir l'aspect sécuritaire de cet axe de mobilité douce. De plus, une partie de l'investissement de 4 millions de francs, dépensés voici à peine 4 ans par la commune et ses contribuables pour les aménagements existants, sera également gaspillé.

Quelle alternative possible pour éviter tous ces désagréments ?

L'alternative proposée à ce tracé passerait par les routes principales que sont les routes de Veyrier et Antoine-Martin.



Infographie : source Tribune de Genève.

Ce tracé permettrait :

De maintenir l'axe de mobilité douce de façon sécurisée, principalement pour les élèves cyclistes et les piétons.

De desservir les écoles de la Salésienne et de Bois-Gourmand.

De desservir les futurs logements et locaux d'activité du Pré des Dames, face au Stand de Tir.

De maintenir la totalité des arbres embellissant les chemins des Rasses et du Bois-Gourmand.

D'économiser une dépense de CHF 396'000, car toutes les infrastructures, arrêts de bus, etc. sont déjà présentes sur les routes de Veyrier et Antoine-Martin.

D'éviter le gaspillage de l'importante somme dépensée il y a 4 ans à peine.

Voilà pourquoi le comité référendaire refuse ce diktat anti-démocratique de l'Office Cantonal des Transports et par conséquent le crédit voté.

Trouvons ensemble une solution qui puisse satisfaire les intérêts des communes de Veyrier, de Troinex et de l'Etat de Genève.

Pour toutes ces raisons, le comité référendaire appelle les citoyennes et citoyens de la commune de Veyrier à voter **NON le 9 juin 2024.**